

Nicolas Martin-Teillars récompensé

L'édition 2010 du Prix Jérôme Baverez a eu lieu le vendredi 18 juin à l'EDA. Les cinq candidats finalistes ont été reçus en entretien le matin par le jury composé du Bâtonnier Eric Jeantet, délégué de Myriam Picot, Bâtonnier du Barreau de Lyon ; M^e Thierry Aldeguer, représentant les barreaux extérieurs ; Sébastien Chauveau, directeur de l'EDA ; M^e Renaud Bague-nault de Puchesse, associé au cabinet Gide Loyrette Nouel ; M^e Erwan Le Doucé-Bercot, avocat à la Cour de Paris, et David Baverez, représentants l'Association des amis de Jérôme Baverez.

La proclamation des résultats a eu lieu en présence de Mme Hélène Baverez et de plusieurs élèves-avocats. M^e Maisonnas et M^e Jeantet ont chacun rappelé l'importance et l'émotion que suscite chaque fois la remise des prix. David Baverez, après avoir rendu



hommage à son frère Jérôme, a remis le Prix 2010 à Nicolas Martin-Teillars. Ce prix lui offre un stage de six mois au sein du cabinet Gide Loyrette Nouel à Paris (dans le cadre du stage

de fin d'étude à l'EDA) ainsi qu'une bourse de 6 000 € remise par l'Association des amis de Jérôme Baverez.

Les autres finalistes étaient Maïté Cano, Nadia El

Abassi, Orphée Grosjean et Karen Somm. Ils se sont vus remettre en cadeau l'ouvrage *L'avocat, le juge et la déontologie* de E. de Lamaze & Ch. Pujalte.